

## Une nouvelle maison relais pour les familles

Baptisée Olympe-de-Gouges, elle accueillera les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes victimes de violences.

En août 2007, un incendie ravage le foyer Brocéliande, berceau de l'Association pour les familles en difficulté (Asfad). L'immeuble compte 41 appartements et, au moment du sinistre, 49 d'entre elles sont présentes dans le centre.

Sans l'aide d'urgence de l'association Les Foyers, qui leur offre une solution d'hébergement, elles se seraient retrouvées à la rue.

« Cet incident, qui n'a pas fait de victime, est à l'origine de la création de notre maison relais, baptisée Olympe-de-Gouges, femme de lettres et auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », explique Jean-Georges Kergosien, président de l'Asfad.

### Une solution de secours

La maison relais, située 1, rue du Houx, a été inaugurée mardi, en présence des services de l'État, de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, des représentants de Rennes métropole et de la ville de



Élus, représentants de la Région, du Département, des services de l'État étaient présents à l'occasion de l'inauguration de la maison relais.

Rennes et du propriétaire, la SA Les Foyers.

Entre-temps, avec l'aide de la Région, de Rennes métropole et de la Ville, il a fallu réaliser des travaux à hauteur de 1,06 million d'euros, pour « réaménager ces locaux qui vont permettre de fluidifier l'attribution des places affectées aux personnes les plus vulnérables. C'est le cas des femmes seules ou avec enfant (s), confrontées à des difficultés sociales, ou qui sont vic-

times de violences conjugales ou intrafamiliales. Nous les accompagnons dans leur projet personnalisé et facilitons leur parcours vers le logement autonome ».

Cette nouvelle résidence complète le dispositif proposé par l'Asfad. Au rez-de-chaussée, on trouve des appartements dédiés aux personnes résidant en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et, à l'étage, quatorze places pour les femmes victimes de violence.